

☐ Fait

du latin *factum*, participe passé neutre substantivé de *facere*, faire

Fait	<ol style="list-style-type: none"> 1. Action, réalisation d'une chose; manière de faire, façon d'agir. 2. Ce qui est effectivement arrivé, ce qui a réellement eu lieu, ce qui existe vraiment, un événement. 3. Ce qui peut être constaté. Toute donnée de l'expérience, observée ou observable, directement ou indirectement, par opposition aux hypothèses et aux théories. Le fait brut est le fait qui relève de l'observation directe, immédiate. Le fait scientifique est un phénomène objectivé (car apparaissant régulièrement dans certaines conditions), interprété par l'esprit et rapporté à une loi générale. 4. Ce dont il est question ou ce dont on parle (chose, sujet, cas, affaire particulière).
Fait social	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pour Durkheim : Toute manière d'agir, de penser, de sentir, de faire, fixée ou non dans des formes plus ou moins cristallisées. Il faut donc considérer les faits sociaux comme des choses extérieures, qui s'imposent à l'individu et exercent sur lui une <i>contrainte</i>. 2. Pour Mauss : Le fait social total désigne la réalité sociale vécue, en tenant compte de tous les facteurs qui interviennent dans les relations humaines.
Fait religieux	<p>Éléments observables et quantifiables dans le domaine religieux. L'approche du fait religieux est objective, ne privilégie aucune dimension particulière du religieux et ne nécessite aucune appartenance ou engagement personnel sur le plan de la foi. Elle peut donc s'inscrire dans les programmes d'enseignement.</p> <p>Etudier le fait religieux peut s'appuyer sur deux composantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des éléments objectifs par eux-mêmes (architecture, calendrier,...) - des éléments plus subjectifs objectivables (faits de société, mentalités, éléments symboliques, expériences humaines,...)

☐ Phénomène

en grec *φαινόμενον*, participe présent de *φαίνω*, donnant l'apparence de, se montrant.

Phénomène	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ce qui tombe sous le sens. Ce qui apparaît à la conscience, ce qui est perçu. 2. Ce que l'on observe ou constate par l'expérience et qui est susceptible de se répéter ou d'être reproduit. Le phénomène acquiert par là une valeur objective, universelle. Il est dans ce sens synonyme de <i>fait (scientifique)</i>. Il est observable directement ou par l'existence corrélatrice d'un ou de plusieurs faits observables. 3. Par extension (suivi d'un qualificatif ou d'un nom en apposition) : ensemble des manifestations liées à une réalité humaine particulière [ex. : le phénomène jeune]. 4. L'objet tel qu'il apparaît, par opposition à l'objet tel qu'il est en soi.
------------------	---

Pour aller plus loin :

• Pistes de réflexion	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'étude objective des faits religieux ne doit pas être une gêne pour le croyant. Au contraire les éléments rationnels peuvent stimuler la foi de celui-ci. ▪ Les termes <i>fait</i> et <i>phénomène</i> peuvent donc s'opposer au premier degré, mais s'articuler au niveau scientifique. Il demeure néanmoins dans cette synonymie une trace de la différence originelle.
• Documentation sommaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DEBRAY Régis, <i>L'Enseignement du fait religieux dans l'école laïque</i>, Odile Jacob 2002. ▪ DELUMEAU Jean, <i>Le fait religieux</i>, Fayard 1993. ▪ NOUAILHAT René, <i>Le fait religieux dans l'enseignement</i>, Magnard 2000. ▪ <i>Relier enseignement et fait religieux</i>. ECA Hors série 2005 : en particulier articles de BRETON Stanislas, BOESPFLUG François, DEBRAY Régis, GIRE Pierre, SALENSON Christian.
• Voir aussi	Croyance & Foi, Culture, Religion & Spiritualité